



ECHELLE 1/5000

LEGENDE	
	Trait de zone et de secteur
	Emplacements réservés pour ouvrages publics, installations d'intérêt général ou espaces verts
	Emplacements réservés pour voie ou passage public à créer
	Emplacements réservés pour voie ou passage public à élargir
	Emplacements réservés pour voie ou passage public à élargir (faible élargissement)
	Espace boisé classé
	Élément de paysage, de patrimoine à protéger
	Marge de recul
	Bâtiments d'élevage susceptibles de générer des règles d'éloignement en application de l'article L111-3 du code rural
	Corridors écologiques

NB : Le Droit de Préemption Urbain s'applique : - Aux zones U : UB - UC - UCa - UI - Ula - Ulpm
- Aux zones AU : AU - AUa - AUj - AUL - AUL*

APP
APPROBATION

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE
LOUDES

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE
(Partie Est)
Echelle 1/5000

1.7

REVISION	MODIFICATIONS - REVISIONS PARTIELLES - DECLARATIONS DE PROJET - MISES A JOUR
PRESCRIPTION	
Deliberation du Conseil Municipal du 3 Juin 2008	- 1 _____
ARRÊT DE PROJET	- 2 _____
Deliberation du Conseil Municipal du 24 Juin 2012	- 3 _____
APPROBATION	- 4 _____
Deliberation du Conseil Municipal de	- 5 _____

